

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 MAI 2016 A 19 H**

Etaient présents : Monsieur DUPUIS, Maire
Mesdames PRUDHOMME et MONCOMBLE
Mademoiselle COLOMBIN
Messieurs PIETERS, DELASSUS, DEPOORTER, LECOCQ
et BEAURAIN

Etait absente excusée : Mme COLOMBIN ayant donné pouvoir à M. DELASSUS

Secrétaire de séance : Monsieur PIETERS

Monsieur DUPUIS ouvre la séance.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 Avril 2016

Le compte-rendu de la réunion du 29 Avril 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

2) Budget 2016

Monsieur DUPUIS présente aux élus le budget primitif 2016 :

<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u> :	353 474.87 €uros
Charges à caractère général :	66 694.00 €uros
Charges de personnel :	106 700.00 €uros
Charges de gestion courante :	80 160.00 €uros
Atténuation de produits :	1 800.00 €uros
Charges financières :	5 864.00 €uros
Charges exceptionnelles :	160.00 €uros
Dépenses imprévues :	5 000.00 €uros
Dotations aux amortissements :	12 477.00 €uros
Virement à la section d'investissement :	74 619.87 €uros
<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u> :	353 474.87 €uros
Atténuation de charges :	5 500.00 €uros
Produits des services, domaine et vente :	14 380.00 €uros
Impôts et taxes :	147 570.00 €uros
Dotations, subventions et participations :	70 157.00 €uros
Autres produits de gestion courante :	3 443.00 €uros
Produits financiers :	3.00 €uros
Excédent reporté :	112 421.87 €uros

<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT :</u>	247 968.42 Euros
Dépenses d'équipement :	88 299.95 Euros
Dépenses financières :	40 818.47 Euros
Résultat reporté :	53 068.18 Euros
Restes à réaliser :	65 781.82 Euros

<u>RECETTES D'INVESTISSEMENT :</u>	247 968.42 Euros
Recettes financières :	64 860.08 Euros
Subvention d'investissement :	19 147.47 Euros
Virement de la section de fonctionnement :	74 619.87 Euros
Opérations d'ordre :	12 477.00 Euros
Restes à réaliser :	76 864.00 Euros

Le budget primitif 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

3) Délibération sur devis concernant travaux de sécurisation du trottoir face à l'entrée principale de l'église

Monsieur DELASSUS présente à l'Assemblée les devis reçus concernant les travaux de sécurisation du trottoir face à l'entrée principale de l'église.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis de la Société SIGNAUX GIROD NORD DE FRANCE de GLISY pour un montant H.T. de 2 520,71 Euros soit 3 024,85 Euros TTC.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

4) Délibération sur devis concernant travaux de rehaussement et d'abaissement de bateaux aux particuliers

Monsieur DELASSUS présente à l'Assemblée les devis reçus concernant les travaux de rehaussement et d'abaissement de bateaux aux particuliers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis de la Société EIFFAGE de FLIXECOURT pour un montant H.T. de 4 000 Euros, soit 4 800 Euros TTC.

Lors de la réunion de la Commission « Voirie » du 22 Avril 2016, il a été proposé par les membres de ladite Commission, que pour l'année 2017, les demandes formulées par les habitants pour des abaissés de trottoir seront étudiées au cas par cas. Cette décision a été prise dans le cadre de la maîtrise budgétaire qu'impose, entre autre, la baisse des dotations d'état.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette démarche.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

5) Délibération sur devis concernant la mise en place d'un mur mobile et d'une porte dans la salle multi-activités

Monsieur DELASSUS présente à l'Assemblée les devis reçus concernant la mise en place d'un mur mobile et d'une porte dans la salle multi-activités. Aménagement qui était prévu au projet initial, objectif :

- Economie d'énergie.
- Création de deux espaces.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis de la Société SICRAL de RIVERY pour un montant H.T. de 18 360 Euros, soit 22 032 Euros TTC.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

6) Délibération sur devis du projet d'aménagement de la cuisine de la salle multi-activités et choix du maître d'oeuvre

Monsieur DELASSUS présente à l'Assemblée les devis reçus concernant le projet d'aménagement de la cuisine de la salle multi-activités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis du Cabinet OPEIC BATIMENTS de FLIXECOURT pour un montant H.T. de 24 000,00 Euros, soit 28 800,00 Euros TTC.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

7) Délibération sur devis du bureau de contrôle pour la mise en place du mur mobile et l'aménagement de la cuisine

Monsieur DELASSUS présente à l'Assemblée les devis reçus concernant le bureau de contrôle pour la mise en place du mur mobile et l'aménagement de la cuisine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient les devis de la Société SOCOTEC de DURY :

- Pour le mur mobile pour un montant H.T. de 700 Euros, soit 840 Euros TTC,
- Pour l'aménagement de la cuisine pour un montant H.T. de 500 Euros, soit 600 Euros TTC.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

8) Délibération concernant demande de subvention au titre de la politique transitoire du Conseil Départemental pour l'aménagement de la salle multi-activités

Monsieur DELASSUS présente le projet d'aménagement de la salle multi-activités et rappelle les devis qui ont été retenus par le Conseil municipal :

- Société SICRAL pour la mise en place d'un mur mobile et d'une porte pour un montant H.T. de 18 360,00 Euros, soit 22 032,00 Euros TTC.

- Cabinet OPEIC BATIMENTS pour l'aménagement de la cuisine pour un montant H.T. de 19 000,00 Euros soit 22 800,00 Euros TTC. Les frais du bureau de contrôle et de maîtrise d'œuvre n'étant pas pris en compte pour la demande de subvention.

OBJET :

- Mise en place d'un mur mobile et d'une porte dans la salle multi-activités.
- Aménagement de la cuisine de la salle multi-activités.

COUT PREVISIONNEL GLOBAL :

- 37 360,00 Euros H.T. soit 44 832,00 Euros TTC

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL FAISANT APPARAITRE LE MONTANT DE L'AIDE SOLLICITEE :

- Subvention au titre de la politique transitoire du Conseil Départemental :	
25 % de 37 360,00 Euros soit	9 340,00 Euros
- Participation de la Commune (dont TVA : 7 472,00) :	35 492,00 Euros

TOTAL TTC	44 832,00 Euros

L'ECHEANCIER DE REALISATION DES OPERATIONS

- Début des opérations : Une fois la subvention accordée

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Adopte le projet présenté,
- Sollicite l'aide au titre de la politique transitoire du Conseil Départemental de 9 340 Euros, la subvention représentant 25 % maximum d'un montant d'opération de 37 360 Euros H.T.,
- Approuve le plan de financement,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter ladite subvention relative au projet et l'autorise à signer tout document relatif au bon déroulement de ce dossier.

L'assemblée sera systématiquement informée du suivi dudit dossier et des démarches effectuées.

Monsieur le Maire atteste le non-commencement des opérations et s'engage à ne pas en commencer l'exécution avant que le dossier soit déclaré et réputé complet.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

9) Délibération sur devis pour la fourniture et la pose d'une enseigne « Mairie – Salle Multi-Activités »

Monsieur DUPUIS présente au Conseil Municipal le devis reçu de la Société ENSEIGNES PICARDES de BOVES pour la fourniture et la pose d'une enseigne « Mairie – Salle Multi-Activités » pour un montant H.T. de 510 Euros, soit 612 Euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient ledit devis. Cette dépense sera inscrite en section d'investissement.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

10) Délibération sur devis concernant la fourniture et la pose d'un caveau d'attente au cimetière

Monsieur DUPUIS présente au Conseil Municipal les devis reçus pour la fourniture et la pose d'un caveau d'attente au cimetière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis de Monsieur Joël CHRETIEN de SAINT-OUEN pour un montant H.T. de 950 Euros soit 1 140 Euros TTC. Cette dépense sera inscrite en section d'investissement.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

11) Délibération concernant le programme de restructuration et de réaménagement du cimetière communal

Le Maire fait part à l'assemblée de la situation du cimetière communal.

Après réflexion, le Conseil Municipal acte l'importance de se mettre en conformité au niveau du cimetière communal et décide d'étudier les coûts et l'échéancier des travaux à entreprendre.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

12) Informations et questions diverses

Monsieur PIETERS informe le Conseil :

- qu'une réunion de la Commission « Environnement » est prévue le 18 Mai prochain avec pour ordre du jour : L'écoulement des pluviales et l'impact sur les milieux naturels.

Monsieur PIETERS rappelle que la salle de la Catiche à PICQUIGNY est réservée uniquement pour les manifestations culturelles, le CAJ et le Kayak.

Madame PRUDHOMME informe le Conseil :

- qu'une réunion de la Commission « Fêtes et Cérémonies » est prévue le 17 Mai prochain avec pour ordre du jour l'organisation des manifestations à venir, en présence des bénévoles,
- que les préparatifs de l'inauguration de la salle multi-activités et de la Mairie sont en cours de finalisation,
- que Madame ESTEBAN, Conseillère départementale Amiens Ouest a contacté la Mairie pour proposer la projection, dans la salle multi-activités, du film de François RUFFIN « Merci Patron ». Une date sera fixée courant Juin,
- que du 31 Mai au 9 Juin 2016 un chantier de rénovation du cimetière allemand sera effectué par une équipe de militaires allemands volontaires.

Monsieur DELASSUS informe le Conseil que :

- dans le cadre du plan des travaux de voirie du SIVU, la Rue du Marais sera rénovée fin Mai,
- le programme de sécurisation des voies communales débutera fin Mai par la pose de panneaux STOP Rue de Louvières et Rue du 11 Novembre,
- les candélabres place de la Mairie et Rue Gaston Bréant seront repeints courant Juin par les emplois verts de la Communauté de Communes Ouest Amiens,
- la Commission Voirie va être réunie en Juin pour étudier le scénario proposé par le bureau d'études EVIA dans le cadre de la sécurisation des voies départementales traversant notre village.

Monsieur DUPUIS informe le Conseil que le propriétaire de la péniche à quai à la coopérative agricole est venu se présenter en Mairie. Ce monsieur est un artisan qui fabrique des calèches. Il possède un second bateau pour lequel il cherche une place. Il attend l'autorisation des autorités de la navigation pour le mettre à quai également à la coopérative agricole.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est close à 21 h 10.